

# CONSEIL MUNICIPAL du 27 OCTOBRE 2017

## 27/10/2017

### CONSEIL MUNICIPAL du 27 OCTOBRE 2017

Excusés: Messieurs BATARD, BOURSANGE (procuration M. Sourdille), CHABANNES, LAPORTE.

#### Révision des statuts d'API (Agglo Pays d'Issoire)

Par délibération (n° 2017-9-10), le Conseil communautaire a adopté la modification de ses statuts; suite à cette délibération, chaque commune est appelée à valider cette modification.

Après présentation par le Maire, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Par délibération (n° 2017-9-32), le Conseil communautaire a adopté la révision des attributions de compensation des communes d'Issoire et du Broc avec une diminution progressive (~5%/an).

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette révision.

#### Instruction des documents d'urbanisme

Conformément aux dispositions des lois ALUR (2014) et NOTRe (2015), l'instruction des dossiers d'urbanisme évolue.

Pour les communes dotées d'un PLU (Plan local d'urbanisme) et membre d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants, ce qui est le cas du Breuil, en application de l'article L422-8 du code de l'urbanisme, elles ne peuvent plus bénéficier des services de l'état.

Un service instructeur mutualisé étant mis en place par l'API, le Conseil vote à l'unanimité l'adhésion aux services de l'intercommunalité

#### Échanges de terrains (SAFER)

Afin de permettre l'implantation de la nouvelle station d'épuration, il est nécessaire de procéder à l'échange des parcelles:

- ZC 87 et ZC 88 (propriétaire privé)
  - 9000 m<sup>2</sup>
- ZC 83 et ZC 84 (propriétés de la commune)
  - 3050 m<sup>2</sup>

Les frais afférents à cet échange et à l'acquisition du terrain seront pris en charge par le SIAS (Syndicat intercommunal d'assainissement).

Le Conseil adopte à l'unanimité cet échange

#### Questions diverses

##### **\*Dossier école (extension + cantine)**

Les contrats de maîtrise d'œuvre (SCP Estier-Lechuga; acte d'engagement, CCAP, CCTP, Bureau d'étude SECOB) et de Mission de Contrôle Technique (APAVE) sont validés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **\*Fissures appartements de l'école**

Après contact avec le bureau d'étude EUCLID et visite des locaux le 20/10, de nombreuses fissures récentes ou plus anciennes ont été constatées dans un des appartements. Cependant, aucune fissure n'a été observée au niveau de l'école. Un diagnostic complet s'avère nécessaire. Dans l'attente de devis supplémentaires par d'autres bureaux, le Conseil se prononce favorablement et à l'unanimité pour la réalisation d'un diagnostic et l'estimation des travaux à entreprendre.

### **\*Indemnisation Groupama**

Suite au renouvellement du stock d'extincteurs (1353,38 € TTC) et à l'évaluation du dossier de sécurisation des locaux communaux par Groupama, la commune a reçu une subvention exceptionnelle de 300 € pour prévention.

### **\*Travaux d'assainissement**

Lors de l'ouverture des plis de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'assainissement Allée de la Source et Place de la République, 4 entreprises ont répondu; le choix définitif du SIVOM se fera dans les jours qui viennent.

**\*Repas des Aînés:** Dimanche 3 Décembre 2017

**Prochaine réunion du Conseil municipal le vendredi 24 novembre 2017 à 20h**